

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

**Réunion du 28 mai 2018
à l'Hôtel du Département à STRASBOURG**

La séance est ouverte à 10 h 13 sous la présidence de M. BIERRY, président du Conseil Départemental.

Présents :

. Vice-présidents :

Monsieur Bernard FISCHER, Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER

. Membres :

Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Madame Cécile DELATTRE, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Stéphanie KOCHERT, Monsieur le Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Sébastien ZAEGEL

Excusés :

Madame Françoise BUFFET, Madame Martine JUNG (*ayant donné pouvoir à M. ELKOUBY*), Madame Suzanne KEMPF (*ayant donné pouvoir à M. Mathieu CAHN*), Monsieur Serge OEHLER (*ayant donné pouvoir à Mme Françoise BEY*), Monsieur Etienne WOLF (*ayant donné pouvoir à Madame Christiane WOLFHUGEL*)

✧ **DELIBERATIONS SUR LES RAPPORTS DU PRESIDENT**

Les décisions prises font l'objet des délibérations suivantes. :

N° CD/2018/014 - 600 - Développement et animation territoriale

Contrat triennal "Strasbourg capitale européenne 2018-2020"

Après en avoir délibéré le Conseil Départemental :

- approuve les termes du contrat triennal Strasbourg capitale européenne 2018-2020, joint en annexe à la présente délibération ;
- décide de prendre un engagement financier au titre de ce contrat pour un montant total de 12 501 250 euros, conformément à la maquette financière dudit contrat, qui détaille la répartition de ce montant entre les différentes opérations ;
- prend note de ce que le contrat, conclu notamment avec l'Etat, valide le principe d'une participation financière du Département à la réalisation de projets structurants au sein du quartier Archipel : l'enceinte sportive de la nouvelle ARENA et la construction d'un bâtiment dédié au tertiaire supérieur sur les espaces prolongeant le siège du Parlement Européen.

Il décide de donner délégation à la Commission Permanente pour toutes décisions relatives aux modalités d'application de la présente délibération et aux éventuelles modifications portant sur le contrat triennal Strasbourg capitale européenne 2018-2020.

Adopté à l'unanimité

N° CD/2018/015 - 31010 - Santé

Avis sur le Projet Régional de Santé

Après en avoir délibéré, le Conseil Départemental :

- décide d'émettre un avis favorable sur le Projet Régional de Santé proposé par l'Agence Régionale de Santé Grand-Est ;
- propose à l'ARS Grand Est, dans le cadre d'une gouvernance partagée, d'associer le Département du Bas-Rhin comme partenaire privilégié de l'élaboration, l'adoption, la mise en œuvre et l'évaluation conjointe des plans d'actions départementaux qui viendront en déclinaison du Projet Régional de Santé.

Cette gouvernance partagée se situerait à plusieurs niveaux :

- * l'association du Département, comme partenaire privilégié de l'ARS, dans le COPIL départemental restreint qui sera mis en place pour décliner en plans d'actions départementaux les différents axes du PRS (accès aux soins de proximité, accompagnement des personnes âgées et en situation de handicap,...). Cette participation pourrait se concrétiser au travers d'une charte d'engagement réciproque à conclure entre l'ARS et le Département ;

- * le co-pilotage sur le territoire départemental de la mise en œuvre de contrats locaux de santé médico-sociaux ;
- décide d'approuver les propositions complémentaires mentionnées en annexe de la présente délibération.

Adopté à l'unanimité

❖ **DIVERS**

- **Rapport N° CD/2018/014** : Développement et animation territoriale - Contrat triennal "Strasbourg capitale européenne 2018-2020" :

Mme GRAEF-ECKERT, MM. BERTRAND et LE TALLEC, membres du Conseil d'administration du CIIE, ne prennent pas part au vote de ce rapport.

Interventions : M. LE TALLEC, M. BITZ, M. CAHN.

- **Rapport N° CD/2018/015** : Santé - Avis sur le Projet Régional de Santé :

Interventions : M. BITZ, M. CARBIENER, M. le Président, M. FISCHER, M. SCHULTZ, M. BAUER, M. CARBIENER, M. le Président.

*
* *

✧ **CALENDRIER**

Le Conseil Départemental se réunira en **séance plénière** le **lundi 25 juin 2018 à 9 H** à l'Hôtel du Département à Strasbourg.

La prochaine réunion de la **Commission Permanente** aura lieu le **lundi 9 juillet 2018 à 9 H** à l'Hôtel du Département à STRASBOURG.

*
* *

La séance est levée à 10 H 54

Le Président,



Frédéric BIERRY

CONSULTATION DES ACTES

L'intégralité des délibérations et des annexes aux délibérations de l'Assemblée Plénière et de la Commission Permanente, ainsi que la retranscription intégrale des débats de l'Assemblée Plénière, peuvent être consultées :

- au Service des Ressources Info-Documentaires à l'Hôtel du Département, Place du Quartier Blanc 67964 STRASBOURG Cedex
- sur le site Internet www.bas-rhin.fr>rubrique "Le Conseil Départemental"